

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Les implications socio-démographiques du concept de « diplômé sans emploi » en République du Congo

Benoît LIBALI
UERPOD

Le chômage est le phénomène macroéconomique qui affecte le plus directement et le plus gravement les individus. Pour la plupart des gens, la perte d'un emploi signifie réduction du niveau de vie et détresse psychologique. On ne s'étonnera pas, dès lors, que le chômage soit fréquemment au centre des débats politiques (Gregory N. Mankiv, p.187).

Comme l'observe Olivier Bertrant, « beaucoup de pays nouvellement indépendants ont commencé par manquer gravement de main-d'œuvre qualifiée pour occuper les postes d'encadrement tenus par des expatriés. Mais ces emplois étaient peu nombreux et on est passé rapidement d'une situation de pénurie à une abondance des diplômés. L'observation des avantages dont bénéficiaient les titulaires au départ a contribué à créer une demande et des attentes qui ne pouvaient ensuite être satisfaites et qui ont été source de frustrations. » (1992, p.38).

Le concept de « diplômé sans emploi » est né dans ce contexte en Afrique, pour traduire l'incapacité subséquente de la fonction publique, pourvoyeuse quasi exclusive d'emplois automatiques aux diplômés, d'absorber les nouveaux contingents des jeunes diplômés de l'école.

Tout en comprenant la détresse vécue à travers ce concept de diplômé sans emploi, n'est-il pas temps et important de s'interroger sur ses implications socio-démographiques en vue d'en déduire les effets inhibitifs à l'initiative ? L'objet de la présente communication s'inscrit justement dans ce questionnement ; la réflexion proposée se préoccupe d'abord de voir, à partir de l'évolution du concept de chômeur, ce qu'il y a au-delà de celui de diplômé sans emploi. Ensuite, elle explore les implications économiques, démographiques et socio-familiales associées à ce concept de diplômé sans emploi, et se termine enfin par des propositions en vue d'une capitalisation des ressources humaines des jeunes diplômés nécessaires au progrès économique et social.

Cette réflexion est sous-tendue d'une part par les données d'une enquête sur le marché du travail réalisée en 2001 par l'Union pour l'Étude et la Recherche sur la Population et le Développement (UERPOD). Cette enquête ayant bénéficié de l'appui de l'Agence Française de Développement et de la Banque Mondiale, à travers la Direction Générale de la Programmation du Congo, a touché 1592 chômeurs (43,6% à Brazzaville, 20% à Pointe-Noire, 14,3% à Dolisie, 12,5% à Nkayi et 9,5% à Sibiti) ; elle a permis de collecter de données pertinentes et utiles pour l'étude du profil des chômeurs : sexe et âge, situation matrimoniale et enfants à charge ; niveau de qualifications (dernière classe suivie et dernier diplôme obtenu, autres métiers appris...) ; durée dans le chômage, stratégies de survie, niveau de couverture des besoins grâce aux activités de survie ; difficultés et perspectives associées à ces activités. D'autre part, la réflexion a mis à profit les informations issues d'une abondante revue documentaire, y compris les éléments de l'Étude sur le chômage à Brazzaville réalisée en 1959 par Roland Dévauges.

1. Définitions : au-delà du concept de diplômé sans emploi

Le concept de diplômé sans emploi caractérise un moment évolutif de la situation économique et du marché du travail en rapport avec le système de formation producteur des qualifications au niveau mondial en général et en Afrique en particulier. Conséquence des distorsions inhérentes aux politiques de développement, il traduit une évolution conceptuelle

non seulement de la notion de chômeur, mais aussi celle de la composition socioprofessionnelle de la population des chômeurs. Il se révèle en dernière analyse comme l'expression de frustrations, suite à de nombreux échecs dans le processus de revendication du droit à l'emploi moderne.

1.1 Notion de chômeur et composition socioprofessionnelle de la population des chômeurs

a) Évolution conceptuelle de la notion de chômeur

On peut dire que le concept de chômeur est lié au processus d'industrialisation, qui a contribué à transformer en travailleurs salariés des actifs économiques traditionnellement préoccupés par des activités d'autosubsistance. Les avantages tirés par les premiers bénéficiaires du salariat n'ont pas pu se maintenir, alors que les attentes suscitées par le salariat ont continué à mobiliser la population.

Dans cette perspective dessinée par le système salarial, est considéré comme sans emploi ou chômeur, « toute personne n'ayant pas travaillé – ne fût ce qu'une heure – pour autre raison que maladie ou congé, durant la semaine qui précède l'enquête, qui recherche un emploi et qui est disponible pour travailler » (CHARMES Jacques).

L'élément essentiel est non seulement la capacité, mais aussi et surtout la disponibilité active de la personne à offrir sa force de travail en échange d'une rémunération, quelle que soit son niveau de qualification.

Cette définition ne semble pas, dans tous les cas, en cohérence avec les perceptions empiriques notamment dans le contexte du Congo. Ainsi, à la question de savoir si les demandeurs d'emploi ont déjà sollicité un emploi, posée au cours de l'enquête sur le marché du travail en 2001, 47,9% d'entre eux ont répondu par la négative (tableau 1). La perspective d'accéder à un emploi de la fonction publique, automatique, dont le diplôme a constitué jusqu'à une époque récente la condition essentielle, continue de déterminer de nombreux chômeurs, y compris les diplômés sans emploi. En effet, jusqu'à la fin de la première moitié des années 80, la recherche du travail au Congo consistait à déposer un dossier à la fonction publique et à attendre.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION PAR LOCALITÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE FAIT D' AVOIR DÉJÀ SOLLICITÉ OU NON UN EMPLOI

Localités	Avez-vous déjà sollicité un emploi ?						Total	
	Oui		Non		Non Déclaré		Effectifs	%
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%		
Brazzaville	316	46,1	368	53,7	1	0,1	685	100,0
Dolisie	120	52,6	108	47,4		0,0	228	100,0
Nkayi	116	58,3	82	41,2	1	0,5	199	100,0
Pointe Noire	221	69,5	95	29,9	2	0,6	318	100,0
Sibiti	47	30,9	104	68,4	1	0,7	152	100,0
Total	820	51,8	757	47,9	5	0,3	1582	100,0

Source : Enquête UERPOD, 2001.

Effets du processus d'industrialisation sur la perception du travail salarié

En réalité, tout cela est lié aux effets du processus d'industrialisation de la métropole, vécu en Afrique, y compris au Congo, dans le contexte de la colonisation et qui s'est accompagné de la transformation sur fonds de contrainte des indigènes en travailleurs salariés. Cathérine Coquery-Vidrovitch, dans son ouvrage *Le Congo au temps des grandes compagnies*

concessionnaires (1898-1930), a su montrer comment les impératifs liés à l'industrialisation de la métropole ont amené les indigènes dans le système salarial. Au travail forcé, a succédé l'impôt de capitation, instrument jugé plus humain et moralement plus justifiable par les théoriciens de la colonisation. Grâce à cet impôt, « la colonie percevait des ressources supplémentaires ; le commerçant y gagnerait de la main-d'œuvre et des produits ; quant à l'indigène, il prendrait de ce fait le goût du travail qui lui faisait défaut ; il pourrait alors satisfaire progressivement, par des gains supposés, des besoins grandissants ; ainsi parviendrait-il à s'insérer enfin dans le monde économique moderne (...). Ce faisant, on ne soupçonnait pas même encore l'existence des cultures africaines » (Catherine Coquery-Vidrovitch, pp.117-118).

Effets liés aux choix politiques : rôle de l'idéologie marxiste léniniste

Dans le but légitime d'assumer la plénitude de leurs indépendances, les pays africains ont chacun choisi une option politico-idéologique, correspondant à son idéal de développement. Le Congo adopta les principes du marxisme-léninisme en 1963 (Journal l'Humanité, 27 mars 1991). Cette option, opposée à l'initiative privée qu'elle a contribué à étouffer, a créé des attentes associées au diplôme alors considéré comme la clé de l'accès à l'emploi et donc de l'ascenseur social.

Toutefois, au-delà des choix idéologiques, dans la plupart des pays africains, « les administrations et les entreprises publiques, le secteur privé moderne aussi, embauchèrent à tour de bras les jeunes diplômés, ou d'autres qui l'étaient moins. Dans certains pays, l'embauche des jeunes diplômés était automatique et constituait même un droit pour ceux qui ne trouvaient à s'employer ailleurs (...) » (CHARMES Jacques).

Le concept de diplômés sans emploi est ainsi né du fait que « la fonction publique (...), pourvoyeuse quasi exclusive d'emplois automatiques aux diplômés jusqu'en 1986, a perdu cette vocation, étant soumise elle-même aux perpétuelles restrictions imposées par les programmes d'ajustements structurels ; (...) de 1968 à 1992, le régime « socialiste » du Congo, dont le taux de scolarisation atteignait presque 100%, a interdit et découragé constamment l'éclosion de toutes initiatives privées » (Jean François APOKO).

En effet au Congo, à de rares exceptions près, l'encadrement politico-administratif imposé par l'idéologie socialiste « a longtemps découragé toute initiative locale, qu'elle soit individuelle ou associative : les habitants ont pris l'habitude de se décharger de toute responsabilité les léguant aux représentants locaux du parti et de l'État. Certes, de nombreuses associations d'habitants existaient déjà, mais uniquement sur la base des communautés d'origine régionale et à des fins d'entraide face à la maladie et aux funérailles. » (Apollinaire Attant Ngouari, 2005, p.9).

Le concept de diplômé sans emploi désigne une catégorie de chômeurs, qui, en raison de leur niveau de qualification, représentent un intérêt particulier aussi bien pour les entreprises que pour les pouvoirs publics. Il s'applique notamment au chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, pour traduire en réalité l'arrêt des recrutements à la fonction publique ou l'incapacité des entreprises parapubliques de recruter. Car « en raison de la dégradation de plus en plus profonde des économies africaines, la demande globale de main-d'œuvre hautement qualifiée est aujourd'hui, si non nulle, du moins en chute libre. D'autant plus que le marché de l'emploi n'a pas pu absorber les diplômés des années précédentes » (Gervais Nitcheu).

b) Évolution de la composition socioprofessionnelle des chômeurs

Dans son étude sur le chômage réalisée à Brazzaville en 1959, Roland Devauges a pu toucher un échantillon de 486 chômeurs qu'il appelait des « sans travail » (tableau 2), dont plus

de la moitié sont illettrés (21,6%) ou sous-scolarisés jusqu'au CE2 (32,3%). Selon la classification de cette époque sous influence coloniale, les scolarisés à partir du CM1, qui représentent 46% de l'échantillon, constituaient la catégorie des plus gradés.

TABLEAU 2 : PROFESSIONS DES SANS TRAVAIL ET NIVEAU D'INSTRUCTION

Professions	Niveau d'instruction						Total	
	Adultes et illettrés		Sous-scolarisés jusqu'au CE2		Scolarisés à partir du CM1			
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
Non spécialisés	7	6,7	4	2,5	2	0,9	13	2,7
Ouvriers du bâtiment	34	32,4	6	3,8	2	0,9	42	8,6
Ouvriers d'ateliers ou d'industrie	17	16,2	21	13,4	33	14,7	71	14,6
Métiers à caractère artisanal	12	11,4	15	9,6	20	8,9	47	9,7
Personnel domestique	12	11,4	7	4,5	4	1,8	23	4,7
Métiers sédentaires et employés	10	9,5	6	3,8	34	15,2	50	10,3
Sans profession	13	12,4	98	62,4	129	57,6	240	49,4
Total	105	100,0	157	100,0	224	100,0	486	100,0

Source : Roland Devauges, Le chômage à Brazzaville, 1959.

Cette situation a rapidement évolué. Le besoin en main d'œuvre qualifiée devant remplacer les experts coloniaux au lendemain des indépendances, a entraîné une surabondance des diplômés préparés pour travailler dans le système salarial. Par exemple, « en République Démocratique du Congo (...), il y avait moins de dix diplômés de l'université en 1958. Trente ans plus tard, le pays en comptait plus de 60.000. Selon les sources universitaires, ils sont près de 150.000 à être arrivés sur le marché du travail en 2005 » (Gervais Nitchou). En République du Congo, la population scolaire a plus que doublé du primaire au secondaire, passant de 112.000 en 1960 à 259.000 en 1970 (Jean Peutêtre M'Pelé, 2002).

TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE FAIT D'AVOIR ÉTÉ À L'ÉCOLE ET APPRIS UN MÉTIER

Avez-vous appris un métier ?	Avez-vous été à l'école ?			Total
	Oui	Non	Non Déclaré	
Oui	735	12	11	748
Non	797	17	0	814
Non Déclaré	30	0	0	30
Total	1552	29	11	1592

Source : Enquête UERPOD, 2001.

Selon les résultats de l'étude sur le marché du travail de 2001, la majorité écrasante (97,5%) de personnes enquêtées de travail ont été à l'école. Dans 47,4% des cas, elles ont appris un métier. Leur distribution selon le critère de diplôme et le métier appris montre une complexification de la structure des diplômes et des métiers reflétant les évolutions technologiques actuelles. Ainsi qu'il apparaît à travers le tableau 4 ci-dessous, le Certificat

TABLEAU 4 : DISTRIBUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU ET LE MÉTIER APPRIS

Métiers appris	Dernier diplôme obtenu														Total			
	BAC	BEMG/BEP/C	BEMT/BET/BEP	BTS	CEPE	CFEEN	DEUG	Doctorat de Médecine	Doctorat Autre	Ingénieur	Licence	Maitrise	Diplôme Infirmier	CAPES/CAP/ CAPEL/		Autre	Sans diplôme	Sans Réponse
Métiers du Bâtiment	5	1	44	#	55	#	#	#	#	#	#	1	#	#	2	9	#	117
Métiers d'Atelier ou d'Industrie	16	1	73	2	118	1	2	#	#	#	8	1	2	2	1	27	1	255
Métiers à Caractère Artisanal	4	1	16	#	77	#	1	#	#	#	1	#	1	#	#	14	#	115
Métiers liés à la Restauration/Hôtellerie	2	#	18	1	14	#	#	#	#	#	#	#	1	#	1	#	#	37
Métiers liés aux Finances ou Gestion	7	#	9	2	1	#	#	#	#	#	1	#	#	#	#	#	#	20
Métiers de Commerce	1	#	6	#	2	#	2	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	11
Métiers de Santé	1	#	16	#	5	#	#	#	1	1	1	#	3	#	#	#	#	28
Métiers liés à l'Agriculture	3	#	2	#	4	#	#	#	#	3	1	#	#	#	#	1	#	14
Métiers liés à l'Enseignement	1	#	11	#	3	1	1	#	#	#	1	1	#	1	#	#	#	20
Secrétariat, Dactylographie, bureautique	6	#	27	4	10	#	#	1	#	#	#	#	#	#	#	#	#	48
Métiers à caractère Domestique		#	2	#	2	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	4

TABLEAU 4 (SUITE) : DISTRIBUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE DERNIER DIPLOME OBTENU ET LE MÉTIER APPRIS

Métiers appris	Dernier diplôme obtenu														Total			
	BAC	BEMG/BEPC	BEMT/BET/ BEP	BTS	CEPE	CFEEN	DEUG	Doctorat de Médecine	Doctorat Autre	Ingénieur	Licence	Maîtrise	Diplôme Infirmier	CAPES/ CAP		Autre	Sans diplôme	Sans Réponse
Métiers liés aux NTIC	11	#	13	4	5	#	1	#	#	#	6	1	#	#	#	1	#	42
Métiers d'Arts		#	2	#	3	#	#	#	#	#	1	#	#	#	#	#	#	6
Autre	1	#	#	#	3	#	#	#	#	2	2	2	#	#	#	#	#	10
Sans Réponse		#	1	#	4	#	#	#	#	#	2	#	#	#	#	1	#	8
Total	58	3	240	13	306	2	7	1	1	6	24	6	7	3	4	53	1	735

Source : Enquête UERPOD, 2001.

d'Études Primaire Élémentaire (CEPE) est le diplôme le plus représenté avec un pourcentage de 41,6%, suivi des diplômes de l'enseignement secondaire du premier cycle (BEMG ou BEPC ; BEMT, BET ou BEP) avec 33,3% de cas. Ceux-ci offrent très peu de chances d'accéder dans le contexte actuel à un emploi. Le faible pourcentage des diplômés de l'enseignement secondaire du second degré (baccalauréat avec 8,8% de l'échantillon) et de l'enseignement supérieur (DEUG, Licence, Maîtrise, doctorat...avec 8,3% de sujets) pourrait s'expliquer par la propension des jeunes à camoufler leur chômage ; la scolarité est dans beaucoup de cas utilisée par eux comme un refuge ou un paravent contre le chômage (Colonna F., Lacombe B et Boungou G, 1985, p.230). Mais le désir de poursuivre la scolarité après le baccalauréat se justifie aussi par le besoin de se donner plus de chances d'accès à un emploi.

L'apprentissage d'un métier participe également de la stratégie de renforcement des chances d'accès à un emploi en plus du diplôme. Les métiers d'ateliers ou d'industrie sont les plus importants, suivis des métiers du bâtiment et des métiers à caractère artisanal. À côté de ces trois (3) métiers majeurs en termes numériques, se développe une variété d'autres métiers relatifs à la restauration, aux finances, au commerce, à la santé, à l'enseignement, aux nouvelles technologies de l'information, aux arts, au secrétariat, etc.

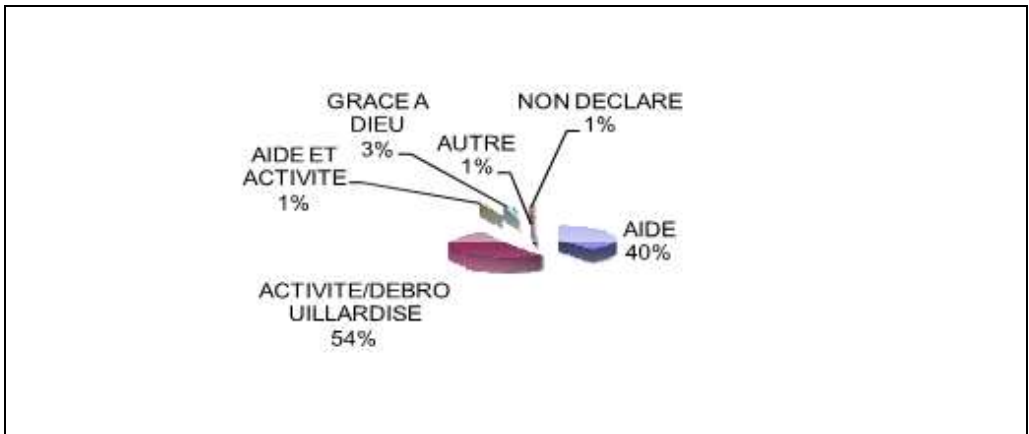
1.2 Caractère revendicatif et dimension psychologique du concept de diplômé sans emploi

Suite au gel des recrutements à la fonction publique, « au fil des ans, les jeunes diplômés vont se transformer en une catégorie sociale revendiquant le statut de chômeur et exigeant des mesures spécifiques d'insertion sur le marché de l'emploi. Des associations et groupements se créent qui sont chargés d'amplifier et d'appuyer les revendications (Jacques Charmes, p.108).

Désormais, il n'est pas rare qu'une réunion des diplômés sans emploi soit retransmise à travers les médias, en raison des enjeux qui sous-tendent la question relative à leur situation. En tout état de cause, dans de nombreux pays africains, la revendication est portée au plus haut niveau de la sphère politique et la question devient une préoccupation politique majeure, du moins dans les discours de la plupart des décideurs. Aussi au Congo, en 2004, les diplômés sans emploi de la santé, s'étaient réunis pour « demander au gouvernement d'enclencher le processus de recrutement des agents de santé pour cette année » (Congo-Site@actualités, 23/03/2005, Africatime.Com). En Centrafrique, le collectif des diplômés sans emploi qui revendique plus de 6000 adhérents, ne voyant pas « d'un bon œil la publication (...) d'un décret présidentiel suspendant toute intégration dans la fonction publique jusqu'à nouvel ordre », avait décidé au cours d'une assemblée générale de 2005 « de saisir le président François Bozizé pour lui demander de faciliter leur intégration dans la fonction publique » (Panapress, 3 septembre 2005). Le Bénin pour ne citer que ces trois exemples, est doté depuis 1990, d'une association des diplômés sans emploi, dont le but est de favoriser leur intégration socioprofessionnelle, au moyen des consultations auprès des représentants des secteurs privés, publics et gouvernementaux.

Le résultat est chaque fois le même, les diplômés sans emploi ne démontent pas à l'idée de se valoriser à travers leur qualification dans le secteur moderne. Cette perspective, lorsqu'elle ne donne pas des résultats escomptés, est à l'origine de nombreuses frustrations.

FIGURE 1 : STRATÉGIES DE SURVIE DES CHÔMEURS



En effet, au concept de diplômé sans emploi s'associent également des frustrations le plus souvent silencieuses, mais aussi de plus en plus spectaculaires en Afrique. À titre d'illustration, cette scène vécue à Rabat où « quatre diplômés de l'enseignement supérieur au chômage ont tenté de s'immoler par le feu devant l'immeuble qui abrite les services du ministère de la santé. En choisissant de se suicider publiquement et de manière aussi violente, ils voulaient interpeller fortement l'ensemble de la société marocaine sur leur sort. Cette manière d'exprimer leur ras-le-bol en dit long sur le degré de désespoir de ces jeunes du royaume chérifien. Ailleurs, sur le continent, ils n'en sont pas encore arrivés à l'utilisation de méthodes aussi radicales ; mais partout, c'est la même frustration. Comme ceux du Maroc, ils estiment, dans l'écrasante majorité des pays africains, que leur vie ne vaut pas grand-chose. Une conviction bâtie au fil des années de chômage et qui ne cesse de se raffermir » (Gervais Nitcheu).

Au Congo, le niveau des frustrations est tel que les chômeurs (54% en 2001) refusent de voir les opportunités de réalisation professionnelle à travers leurs activités actuelles de survie. La notion de chômeur ne se réfère donc pas uniquement au fait de manquer du travail ; ne pas exercer le travail correspondant à ses rêves est également crucial et est à l'origine de beaucoup de frustrations. Jacques Charmes écrit à propos que : « En fait, la durée du chômage qui atteint toujours des niveaux importants (...) signifie que le chômage est interprété comme l'absence d'un emploi stable et rémunéré et non pas comme l'absence d'exercice d'activités occasionnelles ou informelles. (Jacques Charmes, Le secteur informel en Afrique, une croissance qui n'est pas forcément signe de marginalisation).

Il s'ensuit le risque de placer les personnes concernées dans une situation professionnelle provisoire, et d'y demeurer jusqu'à la fin de la vie. En réalité, ces personnes refusent de valoriser leur potentiel entrepreneurial, qui s'exprime du reste à travers une pluri-activité évidente dont elles sont actrices. Dans le but de couvrir les besoins liés à la survie, les chômeurs développent plusieurs stratégies qui associent les activités de la débrouillardise (relevant du secteur informel), l'aide socio-familiale, la résignation, voire l'abandon à Dieu (tableau 5).

TABLEAU 5 : ACTIVITÉS PRINCIPALES ET COMPLÉMENTAIRES DE SURVIE

Stratégies de survie	Stratégies complémentaires de survie									Total
	Aide	Activité	Débrouillardise	Aide et activité	Aide de Dieu	Restriction/Résignation	Autre	Sans objet	Non déclaré	
Aide	69,5	4,9	7,9	0,4	0,8	11,3	1,1	0,4	3,8	100,0
Activité/Débrouillardise	30,1	9,6	22,5	0,7	0,7	30,3	1,1	0,7	4,3	100,0
Aide et activité	38,5	0,0	15,4	7,7	0,0	23,1	0,0	0,0	15,4	100,0
Grace à Dieu	13,0	4,3	13,0	0,0	13,0	43,5	0,0	4,3	8,7	100,0
Autre	20,0	30,0	10,0	0,0	20,0	20,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Total	41,7	8,1	17,5	0,7	1,3	24,6	1,0	0,7	4,4	100,0

Source : Enquête UERPOD, 2001.

Des aberrations entretenues

Par manque de vigilance ou délibéré, les dénominations officielles aberrantes sont utilisées au Congo, contribuant chaque fois à inhiber l'esprit d'initiatives des diplômés sans emploi ou à limiter les perspectives des initiatives entreprises par eux. C'est le cas des dénominations de « appelés et volontaires » utilisées pour désigner les jeunes enseignants engagés dans l'enseignement sans postes budgétaires ; ils sont aussi généralement appelés « diplômés sans emploi ». Ces diplômés, qui perçoivent parfois depuis de nombreuses années une bourse en contrepartie des enseignements qu'ils dispensent ont pu perturber la rentrée scolaire 2005-2006, réclamant entre autres le paiement des salaires, leur intégration dans la fonction publique ainsi que des avancements (IRIN, 2005).

En effet au Congo, « le recrutement des fonctionnaires étant suspendu jusqu'au prochain coup de sifflet des institutions internationales, nombre d'enseignants sont employés par l'État sous le statut précaire et informel d'« appelés-Volontaires » et rémunérés de façon très irrégulières et aléatoires (Jean Peutêtre M'pelé, 23 décembre 2002).

De nombreuses structures sanitaires et scolaires sont ainsi animées en partie par les diplômés dits sans emploi, dans plusieurs localités du Congo comme à Mossendjo où ils représentent 60% dans le domaine de l'enseignement, contre 80% dans le personnel soignant (Ya Sanza, 2003).

2. Implications socio-démographiques et économiques du concept

Au risque de se répéter, les frustrations liées au concept de diplômé sans emploi contribuent à inhiber le potentiel entrepreneurial des personnes expérimentant cette situation. Il en découle une perte de capital humain qui s'accompagne d'un allongement de la durée de chômage et d'une incapacité à participer à la vie familiale et socioéconomique du pays.

2.1 Implications sur le développement de l'esprit entrepreneurial : perte du capital humain

a) Profil des diplômés dits sans emploi

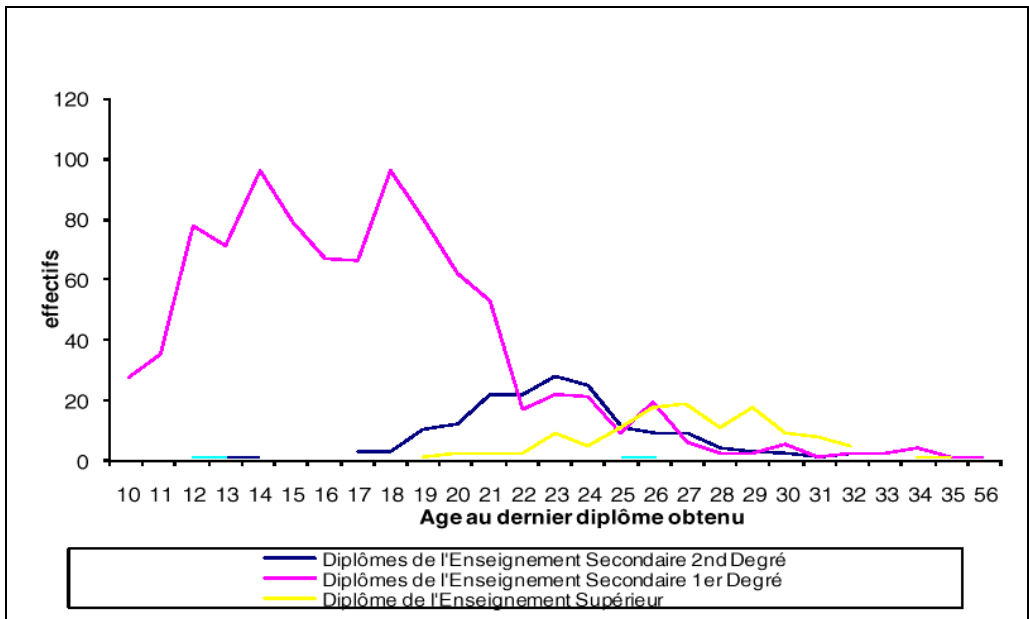
Au regard d'énormes potentialités offertes par l'environnement actuel, notamment grâce au développement des nouvelles technologies, les nouveaux diplômés ont de possibilités plus larges en matière de choix des compétences. Le contexte exige un renouvellement constant des compétences ; les diplômés actuels de l'enseignement primaire (41,6%), ainsi que ceux de l'enseignement secondaire premier (33,3%) et second degrés (8,8%), contrairement à leurs

aînés de la période coloniale et post-coloniale immédiate, ont besoin de renforcer leurs capacités professionnelles pour se doter de compétences à mettre en jeu sur le marché du travail.

Les nouveaux diplômés sont également plus jeunes que leurs aînés. Le Congo a mis en œuvre une scolarisation massive et gratuite obligatoire pour toute la population scolarisable à partir des années 70. La figure 2 montre deux pics (14 ans et 18 ans) correspondant aux âges médians auxquels les chômeurs brevetés ont déclaré avoir obtenu leur dernier diplôme. L'âge médian de 14 ans concerne la génération des cadets ; tandis que les aînés avaient le plus souvent leur brevet autour de 18 ans.

Les diplômes de l'enseignement secondaire 2nd degré, dont le baccalauréat, sont obtenus à des âges un peu plus tardifs (autour de 23 ans). L'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur, encore plus tardive intervient le plus souvent entre 27 et 29 ans. Au moment de l'obtention de leur diplôme, les chômeurs sont à fleur d'âges. Ils représentent un terreau fertile pour cultiver des compétences nécessaires et indispensables à l'alimentation de la dynamique du développement sans lesquelles « les perspectives économiques sont bouchées » (Theodore W. Schultz, 1981, p.68).

FIGURE 2 : ÂGE AU DERNIER DIPLÔME OBTENU PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT



Une des compétences à cultiver est la capacité à entreprendre. Pour ce faire les initiatives développées par les personnes concernées elles-mêmes dans le cadre des stratégies de leur survie offrent une base importante. Dans cette optique, même les jeunes sans diplômes méritent une attention ; il est démontré que « ...un quart des jeunes les plus marginalisés dans le système éducatif sont autonomes cinq ans après l'avoir quitté. Ils sont porteurs d'autres « compétences » que celles qu'exige l'école, et savent les mettre en œuvre dans le monde social » (Marc Bordigoni, 1971, p.4). En tout état de cause, « aujourd'hui que le monde connaît de profondes mutations et est mondialisé autour de l'économie du savoir, tout développement économique se cristallise autour de deux axes fondamentaux : l'employabilité des jeunes diplômés et la compétitivité de l'entreprise » (Journées des diplômés, 2002).

b) Capacité entrepreneuriale actuelle des demandeurs d'emploi

Les chômeurs, diplômés ou non, se trouvent à tout le moins dans l'obligation de développer des stratégies pour survivre. Les activités liées au commerce (33,4%) et celles à caractère agricole (18,5%), relativement plus faciles d'accès, occupent une place plus importante parmi ces stratégies. Les femmes y sont les plus représentées (tableau 6).

L'ensemble des activités développées (allant de l'artisanat ou de l'art aux prestations contractuelles diverses, à l'enseignement, aux activités en atelier...) qui reflètent la complexité de la structure de l'activité économique au niveau national, dénote d'une certaine capacité entrepreneuriale ou inventive dans la précarité (Garnier-Muller, 2000).

Par débrouillardise (26,2%) incluant bricoles et autres formes de lutte pour la survie (coopés...) sans aucune précision de nature, les chômeurs désignent toutes les activités qui n'entrent pas dans leurs rêves professionnels mais exercées pour les besoins de la cause. Cette catégorisation détermine fortement les perspectives que les chômeurs associent à leurs activités actuelles pour la survie. Mais ce faisant, ils limitent subjectivement leurs perspectives de réalisation sur la base de ces activités pour lesquelles ils refusent par ce fait même de réfléchir sur les possibilités de viabilisation.

TABLEAU 6 : ACTIVITÉS DE SURVIE

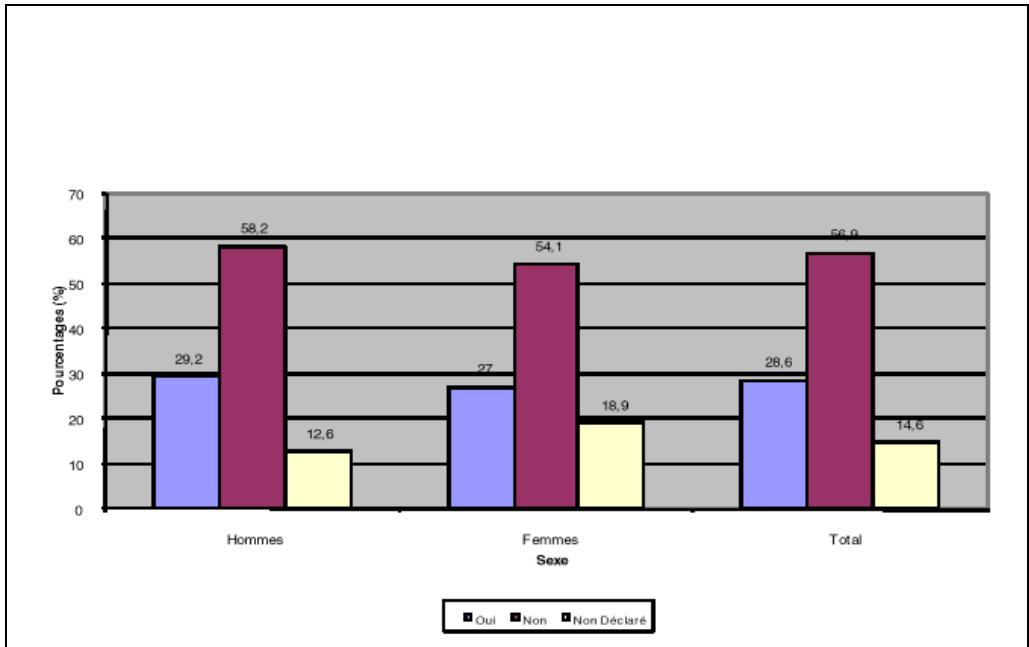
Type d'activités	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Activités liées au Bâtiment (<i>peinture, fabrication des briques...</i>)	0,5	0	0,3
Activités liées au Commerce (<i>Commerce, Vente au marché, Vente dans un kiosque, Vente, petit commerce, Affaires, business, Dépannage et vente, Travail dans un night club, Relevées dans une buvette...</i>)	28,8	47,3	33,4
Activités à caractère agricole (<i>Champs et stages, activités de prédation, Champs et bricoles, Agriculture et transformation produits, Agriculture et Vente, Agriculture et fabrique des briques, Agriculture, activités de prédation, Maraîchage, jardins, Agriculture (champs, élevage,...)</i>)	18	20,5	18,5
Débrouillardise (<i>Bricoles, débrouillardise, Coopés, lutte...</i>)	28,9	18,2	26,2
Activités à caractère artisanal ou artistique (<i>Coiffure, tresses ; Couture, Vannerie ; Décoration, teinture ; Photos, Cordonnerie</i>)	4	5	4,2
Activités liées à la restauration (<i>Fabrication gâteaux, Boulangerie...</i>)	0,5	1,8	0,8
Activités relatives au transport (<i>Contrôle, chargement bus ; Lavage auto, Transport par pousse...</i>)	1,6	0	1,1
Activités liées à l'enseignement (<i>Bénévole, vacataire enseignant ;</i>	3,2	0,9	2,7
Activités relatives à la Santé (<i>Prestations cabinet médical, hôpital</i>)	0,6	0	0,5
Activités de transformation des produits (<i>Transformation produits, Fabrication vin local</i>)	1	0,9	0,9
Activités sur contrat temporaire et prestations diverses (<i>contrat temporaire, saisonnier ; Prestations diverses</i>)	4,8	0,9	3,8
Activités en atelier (<i>Ouvriers ; Dépannage, réparation</i>)	4,5	0,5	3,5
Stages	0,8	1,4	0,9
Autres activités (<i>Location loyer, Gardiennage, Autre</i>)	3,1	2,7	3
Total	100	100	100

Source : Enquête UERPOD, 2001.

Perspectives associées aux activités de survie des chômeurs, un facteur inhibitif du développement de leurs capacités inventives

Les activités développées dans le cadre des stratégies de survie sont pour 56,9% des chômeurs des activités provisoires (figure 3). Toutefois, un pourcentage non moins important de 28,6% des chômeurs souhaitent continuer à exercer leurs activités actuelles.

FIGURE 3 : RÉPARTITION PAR SEXE DES SUJETS SELON L'INTENTION DE CONTINUER OU NON À EXERCER PLUS LONGTEMPS L'ACTIVITÉ ACTUELLE



Les perspectives associées aux activités ainsi développées dans la précarité, sont également déterminées par les difficultés éprouvées dans le cadre de leur exercice. Les difficultés liées à la rémunération et/ou aux conditions de sécurité de revenu (28,8%) occupent le premier rang des raisons du refus des chômeurs de continuer à exercer leurs activités actuelles. Les raisons liées aux aspirations professionnelles (17,7%) non accomplies à travers les activités actuelles, pourraient rejoindre celles relatives au caractère provisoire de ces activités (16,3%). En effet, les chômeurs qui considèrent leurs activités actuelles comme provisoires pensent aussi généralement qu'elles ne correspondent pas à leurs rêves professionnels.

Les perspectives d'autres activités sont limitées soit à cause de leur pénibilité (10% des cas), soit en raison des tracasseries (4% des cas) le plus souvent d'ordre administratif (impôt et autres taxes) ou de police. Par ailleurs, la concurrence déloyale non négligeable (2% des cas), a vite fait de saturer les possibilités d'épanouissement de l'activité.

Pour toutes ces raisons, les chômeurs font reposer tout leur espoir sur l'État (47,5% des citations) et le secteur privé (49,5% des citations) pour résorber le chômage et donc créer les emplois. La contribution des ONGs est reconnue dans 23,9% des citations (tableau 8).

TABLEAU 7 : RAISONS DU REFUS DE CONTINUER L'ACTIVITÉ ACTUELLE

Raisons du refus de continuer à exercer les activités actuelles	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Caractère provisoire de l'activité	17,3	13,7	16,3
Activité de subsistance	0,9	0,7	0,8
Activité de transition/provisoire	12,1	9,6	11,4
Activité temporaire	4,3	3,4	4,1
Raisons liées à la rémunération ou aux conditions sécuritaires	28,1	30,9	28,8
Activité non rentable/non rémunérée	23,1	28,8	24,8
Activité non salarié	1,2	0,0	0,8
Manque d'avantages	0,3	0,7	0,4
Manque de moyens financiers	0,3	1,4	0,6
Activité non sécurisée/incertaine	3,2	0,0	2,2
Pénibilité ou caractéristiques liées à l'environnement	15,3	17,2	15,9
Activité difficile/pénible	9,8	10,3	10
Tracasseries/risques	2,9	6,2	3,9
Manque de travail/concurrence	2,6	0,7	2
Raisons liées aux aspirations professionnelles	19,9	12,3	17,7
Activité sans rapport avec projet/rêve	12,7	7,5	11,2
Activité sans rapport avec métier	7,2	4,8	6,5
Raisons liées aux études/formation ou au projet de vie	10,4	9,6	10,1
Études/apprentissage/formation	9	8,9	8,9
Projet de voyage	1,4	0,7	1,2
Raisons personnelles	1,5	1,4	1,4
Préférence personnelle	0,9	0,0	0,6
Besoin d'un repos/changer	0,6	1,4	0,8
Autre	0,9	0,0	0,6
Sans objet	3,5	6,8	4,5
Non déclaré	3,2	8,2	4,7
Total	100	100	100

TABLEAU 8 : STRUCTURES DEVANT INTERVENIR DANS LA RÉSORPTION DU PROBLÈME DE CHÔMAGE

Structures devant intervenir dans la résorption du problème de chômage	Effectifs	Pourcentages
Aucune institution	11	0,7
État	539	33,9
Privé, particuliers	488	30,7
ONG	124	7,8
Privé et État	96	6,0
État et ONG	5	0,3
Privé et ONG	80	5,0
État, Privé et ONG	109	6,8
État, Privé et Autre	1	0,1
État, Privé, ONG et Autre	6	0,4
Ne sait pas	13	0,8
Autre	14	0,9
Non déclaré	106	6,7
Total	1592	100,0

2.2 Allongement de la durée de chômage et réduction de l'espérance de vie active

Le refus ou les difficultés d'améliorer les perspectives professionnelles des activités actuelles de survie, sous-tendues par la quête d'un emploi salarial, ont pour effet entre autres d'allonger la durée dans le chômage et de réduire l'espérance de vie active.

Selon les données de l'enquête sur le marché du travail (2001), les chômeurs sont en moyenne âgés de 29 ans, alors qu'ils attendent un emploi depuis 6 ans. Leur moitié a 28 ans et est au chômage depuis 4 ans.

Dans le contexte actuel, les diplômés de l'enseignement primaire ont sans conteste moins de chances de trouver un emploi salarié ; ils sont dans le chômage plus longtemps (plus de 42 ans au maximum et 7 ans en moyenne) que les diplômés des cycles supérieurs. Les diplômés de l'enseignement secondaire du 1^{er} cycle sont dans le chômage depuis 6 ans en moyenne contre 4,3 ans pour les diplômés de l'enseignement secondaire du 2nd degré. Les diplômés de l'enseignement supérieurs présentent une légère différence ; ils sont au chômage également depuis 4,2 ans en moyenne (tableau 9).

TABLEAU 9 : ÂGE ET DURÉE DANS LE CHÔMAGE EN FONCTION DU DERNIER DIPLÔME OBTENU

Caractéristiques	Diplômes de l'Enseignement Secondaire 2 nd Degré		Diplômes de l'Enseignement Secondaire 1 ^{er} Degré		Diplôme de l'Enseignement Supérieur		Diplôme de l'Enseignement Primaire		Autre		Total	
	Âge	Durée dans le chômage	Âge	Durée dans le chômage	Âge	Durée dans le chômage	Âge	Durée dans le chômage	Âge	Durée dans le chômage	Âge	Durée dans le chômage
Maximum	48,0	16,0	58,0	23,0	46,0	15,0	56,0	42,0	37,0	8,0	58	42
Moyenne	29,0	4,3	29,9	6,0	31,7	4,2	28,1	7,0	32,2	5,6	29	6
Médiane	28,0	3,0	29,0	4,0	31,0	3,0	27,0	5,0	34,0	7,0	28	4
Minimum	20,0	0,0	18,0	0,0	21,0	0,0	13,0	0,0	26,0	3,0	13	0
Mode	27,0	2,0	30,0	2,0	30,0	2,0	29,0	4,0	26,0	3,0	30	2
Écart-type	5,4	3,4	6,6	4,7	4,6	3,2	7,1	5,6	4,5	2,4	7	5

En l'absence de mortalité, l'espérance de vie active aux âges actuels des diplômés varie entre un minimum de - 3 ans (dépassement de l'âge de la retraite) chez les diplômés de l'enseignement secondaire du 1^{er} degré, et un maximum de 42 ans chez les diplômés de l'enseignement primaire. Entre ces deux extrêmes, les diplômés de l'enseignement supérieur ne pourront plus espérer travailler que durant 23,3 ans en moyenne au regard de leurs âges actuels et de l'âge de la retraite.

TABLEAU 10 : ESPÉRANCE DE VIE ACTIVE PAR CYCLE DU DERNIER DIPLÔME OBTENU

Dernier Diplôme obtenu	Espérance de vie active par rapport à l'âge de la retraite (55 ans)					
	Maximum	Minimum	Moyenne	Médiane	Mode	Écart-type
Diplômes de l'Enseignement Secondaire 2 nd Degré	35,0	7,0	26,0	27,0	28,0	5,4
Diplômes de l'Enseignement Secondaire 1 ^{er} Degré	37,0	-3,0	25,1	26,0	25,0	6,6
Diplôme de l'Enseignement Supérieur	34,0	9,0	23,3	24,0	25,0	4,6
Diplôme de l'Enseignement Primaire	42,0	-1,0	26,9	28,0	26,0	7,1
Autre	29,0	18,0	22,8	21,0	18,0	4,5

Or, dans leur ensemble, plus de la moitié (53%) des diplômés chômeurs n'ont jamais exercé une activité par le passé autre que leur activité actuelle. Cette proportion varie entre 40% chez les diplômés non classifiés de la catégorie « Autre », et 59,6% chez les diplômés de l'enseignement secondaire 2nd degré. Les diplômés de l'enseignement supérieur ont la proportion la plus importante parmi ceux qui n'ont jamais exercé une autre activité dans le passé que celle qu'ils exercent dans le cadre de leur survie (tableau 11).

TABLEAU 11 : RÉPARTITION DES DIPLÔMÉS CHÔMEURS SELON LE FAIT D'AVOIR EXERCÉ OU NON UNE ACTIVITÉ

Dernier Diplôme obtenu	Avez-vous exercé une autre activité dans le passé ?						Total	
	Oui		Non		Non Déclaré			
	Effec.	Pourc.	Effec.	Pourc.	Effec.	Pourc.	Effec.	Pourc.
Diplômes de l'Enseignement Secondaire 2nd Degré	34	22,5	90	59,6	27	17,9	151	100,0
Diplômes de l'Enseignement Secondaire 1er Degré	122	29,5	207	50,1	84	20,3	413	100,0
Diplôme de l'Enseignement Supérieur	42	30,4	77	55,8	19	13,8	138	100,0
Diplôme de l'Enseignement Primaire	125	26,1	252	52,6	102	21,3	479	100,0
Autre	3	60,0	2	40,0		0,0	5	100,0
Ensemble	326	27,5	628	53,0	232	19,6	1186	100,0

L'allongement de la durée dans le chômage et la réduction de l'espérance de vie active, contribuent à réduire la capacité de participation à la vie économique. Il en découle également une participation faible à la vie sociale et familiale. Cette réalité contraste avec l'espérance qu'un homme, dans le courant de sa vie, consomme d'abord, sans produire de richesse économique ou du moins, consomme plus qu'il ne produit ; puis, s'il vit assez longtemps, produit plus qu'il ne consomme (âge de production) ; puis s'il vit assez longtemps, consomme à nouveau plus qu'il ne produit (Sauvy, A., 1956, p.332). À tout le moins, « le rejet du monde du travail peut provoquer chez les jeunes des difficultés pour passer de l'adolescence à l'âge adulte, passage qui débouche naturellement sur la création d'un ménage et d'une famille» (BIT, 2000, p.10).

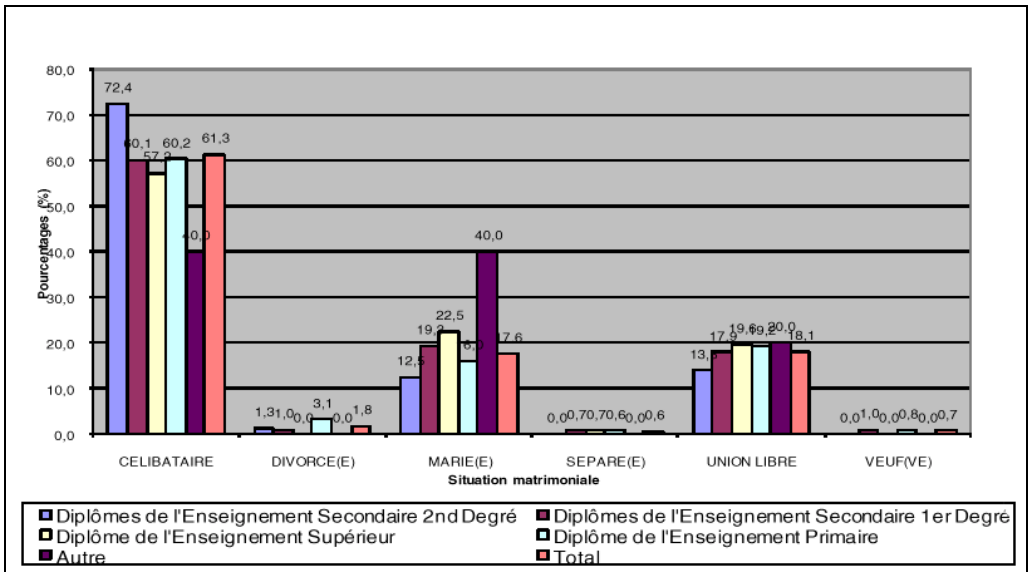
2.3 Participation à la vie sociale et familiale

a) Charges familiales

Situation matrimoniale

Dans la mesure où le mariage implique d'importantes responsabilités sociales qui nécessitent un certain pouvoir économique, les diplômés chômeurs sont dans leur plupart (61,3%) des célibataires. Dans un pourcentage non négligeable, certains d'entre eux se sont toutefois engagés dans le mariage (17,6%) ou dans l'union libre (18,1%).

FIGURE 4 : RÉPARTITION DES SANS EMPLOI SELON LE DIPLÔME ET LA SITUATION MATRIMONIALE



Cette situation varie en fonction du diplôme. Les diplômés de l'enseignement supérieur présentent l'un des plus faibles taux de célibat (57,2%). À contrario, ils ont la proportion la plus importante parmi les mariés (22,5%) et les unions libres (19,4%). Comparativement, les diplômés du secondaire 2nd degré ont le taux de célibat le plus important (72,4%) et une plus faible proportion parmi les mariés (12,5%) et les unions libres (13,4%).

Enfants à charge

La plupart des diplômés chômeurs n'ont aucun enfant à charge (tableau 12). La moitié d'entre eux a seulement un enfant, le nombre moyen d'enfants se situant à 3. Celui-ci varie de 2 chez les diplômés de l'enseignement secondaire 2nd degré à 4 chez les diplômés du cycle primaire, non pris en compte les diplômés non classifiés (catégorie autre).

TABLEAU 12 : NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE DES SANS EMPLOI SELON LE DIPLÔME

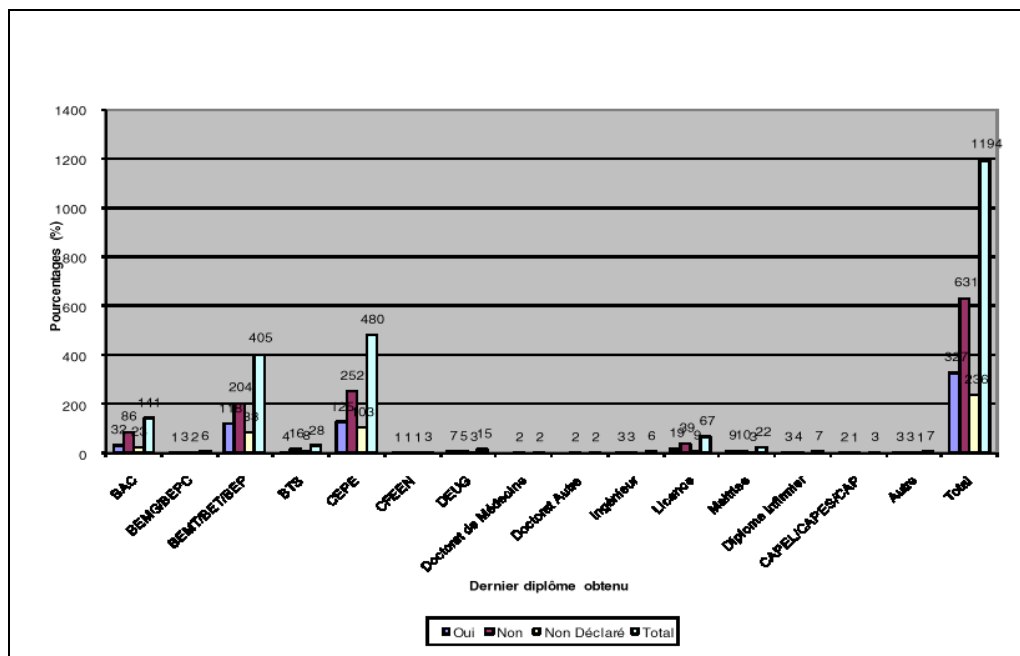
Dernier Diplôme Obtenu	Moyenne	Médiane	Mode
Diplômes de l'Enseignement Secondaire 2nd Degré	2	1	0
Diplômes de l'Enseignement Secondaire 1er Degré	3	1	0
Diplôme de l'Enseignement Supérieur	3	1	0
Diplôme de l'Enseignement Primaire	4	1	0
Autre	1	1	0
Total	3	1	0

b) couverture des besoins (santé, nourriture, logement, scolarité des enfants)

La participation à la vie sociale et familiale des diplômés sans emploi est d'autant limitée qu'ils déclarent (55,4% des cas) ne pouvoir couvrir leurs besoins essentiels à travers les activités actuelles. Les diplômés de l'enseignement supérieur, qui ont également des besoins

forcément supérieurs, sont les plus insatisfaits (68,7%) de la capacité de leurs activités actuelles à leur permettre de couvrir les besoins essentiels.

FIGURE 5 : NIVEAU DE COUVERTURE DES BESOINS À PARTIR DES ACTIVITÉS ACTUELLES



3. Quelques orientations pour capitaliser les ressources des jeunes diplômés

La réflexion sur le concept de diplômé sans emploi doit encourager une rupture avec la conception post-coloniale de l'emploi en Afrique. Les pays africains devraient chercher à capitaliser les ressources humaines des jeunes diplômés, qui représentent un important atout pour le progrès économique et social. L'orientation stratégique à prendre implique à la fois les niveaux macro-économique, meso et micro-social.

a) Orientations macro-économiques

Dans son rapport 2005, la Commission Économique pour l'Afrique dans le cadre de la lutte contre le chômage et la pauvreté, recommande une « transformation structurelle de façon à mettre fin à la sous-utilisation de la main-d'œuvre rurale, remédier au chômage généralisé des jeunes, maîtriser la mondialisation pour créer des emplois décents et mettre en place des conditions propices à la création d'emplois dans le secteur privé grâce à une augmentation des investissements » (Chérif FAYE, 2002). Cette recommandation, au-delà du fait qu'elle s'adresse aux États ou aux gouvernants, requiert une vision stratégique et pratique, capable de s'adapter aux évolutions contextuelles.

De son côté, le Bureau International du Travail (BIT) recommande « que pour lutter contre le chômage et l'exclusion des jeunes, il faut :

- Adopter des stratégies de promotion d'emploi, qui stimulent la demande globale ;
- Mettre en place des systèmes à double formation/éducation, adaptés à chaque pays ;
- Ces systèmes :

- a. Devront être soigneusement ciblés et s'appliquer à des groupes de jeunes relativement restreints ;
 - b. Nécessiteront l'élargissement du secteur formel ;
 - c. Dépendront étroitement de la participation active des partenaires sociaux ;
- La promotion des emplois indépendants et des petites entreprises dans le secteur formel est une stratégie d'avenir. Elle doit s'accompagner des moyens de formation et de financement appropriés ;
 - Il est essentiel d'étudier avec soin les effets des stratégies et des politiques de lutte contre le chômage » (BIT, 2000, p.55).

En plus du secteur agricole essentiellement rural, le secteur informel d'essence urbaine représente un creuset inestimable pour la création des emplois. Gaufryau et Maldonado abordant l'économie informelle sous l'angle macroéconomique, montrent qu'en 1995, l'emploi dans le secteur informel représentait 46,7% de l'emploi total au Congo-Brazzaville, contre 53,3% pour le secteur moderne (secteur contrôlé par l'État) et depuis 2000, la parité semblait atteinte (Apollinaire Attant Ngouari, 2005, p.22).

Jacques Charmes pense pour plusieurs raisons que le secteur informel ne peut plus être assimilé aux autres formes de sous-emploi. En effet il est démontré d'une part que « certaines activités informelles peuvent procurer des revenus substantiels, en une durée de temps inférieure à celle qui sert à définir le sous-emploi visible ». D'autre part, « les résultats d'enquêtes récentes, et adaptées aux situations qu'il s'agit de décrire, montrent que les revenus des petits entrepreneurs du secteur informel peuvent être largement supérieurs aux salaires des employés du secteur moderne ; le secteur informel n'est donc pas synonyme de sous-emploi invisible ». Enfin, « le chômage des jeunes diplômés et le développement de la pluri-activité ont complètement bouleversé le marché du travail dans de nombreux pays en développement, et l'on commence à trouver de jeunes diplômés exerçant des petits métiers du secteur informel. Certains peuvent ainsi gagner plus que s'ils exerçaient une activité en rapport avec la formation qu'ils ont reçue » (Le secteur informel en Afrique, une croissance qui n'est pas forcément signe de marginalisation).

De façon générale, il s'agit d'inventer « une nouvelle approche, beaucoup plus novatrice pour éviter aux populations concernées d'être toujours ancrées dans une forme d'« économie de la débrouillardise », au profit d'une forme d'économie qui intègre de façon contextuelle, les dynamiques traditionnelles, sociales et la synergie État-marché » (Apollinaire Attant Ngouari, 2005, p.24).

Les investissements doivent également être consentis en matière de formation. En effet, il s'avère nécessaire de transformer la conception du système de formation, qui doit préparer les apprenants à une participation active aux efforts nationaux pour le progrès. Ainsi, entre autres la « solution au chômage des diplômés réside dans l'adaptation des programmes universitaires aux besoins d'une économie en mouvement permanent, mais aussi dans la professionnalisation des filières » (Nitchou, G). Le système se doit de rompre avec l'idée que, de façon automatique, « l'école, et à fortiori l'enseignement supérieur conduisent aux emplois administratifs, ou du moins aux emplois publics, dans la mentalité des jeunes scolaires et étudiants, tout comme dans celle des familles qui les y poussent » (Charmes Jacques).

b) Implication des familles

Les attentes suscitées par le diplôme en Afrique, et peut-être ailleurs aussi, dépassent le cadre de l'individu ; le diplôme s'inscrit même dans le cadre des stratégies de survie familiale. Les familles y consentent d'importants investissements au prix de privations inestimables. En effet, à chaque diplômé sont associées des attentes incommensurables au sein des familles, qui sont frustrées autant que le diplômé lui-même lorsqu'il lui est difficile d'accéder à un emploi. Il

n'est pas question de sous-estimer l'importance du diplôme ; la question dans le contexte actuel, est de savoir comment amener les familles à s'inscrire dans l'optique des diplômés ou des formations qualifiantes, qui permettent aux impétrants de participer activement aux efforts visant le progrès social, notamment ceux relatifs à la création d'emplois.

Les réponses à cette question résident sans contexte dans la mise en place des mécanismes efficaces d'orientations scolaires et professionnelles, devant être également capables de renseigner les familles sur les caractéristiques du marché de l'emploi et les choix scolaires et professionnels appropriés pour leurs enfants. Cela implique que les services d'orientation scolaire et professionnelle ait une connaissance stratégique des caractéristiques du marché de l'emploi, d'autant plus nécessaire qu'ils doivent maîtriser les compétences professionnelles émergentes pour encourager de nouvelles inscriptions ou des recyclages. Ce faisant, les familles en toute clairvoyance pourraient placer stratégiquement leur investissement en matière de formation de leurs enfants. En effet, « dans notre ère technologique, les jeunes ne possèdent pas les qualifications requises par les entreprises. La demande de travailleurs non qualifiés a baissé, notamment en raison de l'avènement des nouvelles technologies et cette évolution affecte considérablement les jeunes » (BIT, 2000, 9). D'où la nécessité de scanner l'environnement pour le suivi des caractéristiques du marché de travail et des opportunités de formation/apprentissage appropriées.

c) Développement des initiatives individuelles

« Comment comprendre le chômage de milliers de jeunes, parfois désespérés et « disponibles pour toutes aventures », alors que les hôpitaux manquent de médecins, les centres de santé d'infirmiers, les maternités de sages-femmes, les garages de mécaniciens qualifiés, le secteur des bâtiments et travaux publics d'ouvriers qualifiés, l'agriculture d'agronomes, l'élevage de vétérinaires ? » (Africatime.com). Cette interrogation du président malien, Amadou Toumani Touré, à l'occasion du 23^{ème} sommet Afrique-France de Bamako (décembre 2005), sur le thème « *Jeunesse africaine, sa vitalité, sa créativité et ses aspirations* » incite à interpeller les diplômés à revoir et à se dessiner leurs propres perspectives.

Les diplômés devraient être plus créatifs et stratégiques, en prenant des initiatives personnelles, d'abord dans la recherche de l'information sur les opportunités et les possibilités de valorisation existantes. Hyppolyte Dodji Koukou, donne quelques conseils aux jeunes pour une meilleure compétitivité sur le marché du travail, à savoir : (i) s'assurer une formation professionnelle adéquate, tournée vers des connaissances pratiques ; dans ce sens, durant le processus de formation, l'apprenant a intérêt à privilégier les recherches personnelles et une participation active aux stages ; (ii) savoir dénicher les offres d'emplois ; ce qui nécessite une active prise d'initiatives personnelles. Les méthodes préconisées dans cette optique sont : - exploitation des relations personnelles (parents, amis, camarades, voisins et autres) ; - inscription aux services de la main-d'œuvre en vue de bénéficier des opportunités offertes par l'État ; - écoute des petites annonces diffusées sur les ondes des radios et dans les journaux ; consultation de bureaux de placement (Dodji Koukou, Hyppolyte ; 2002, pp11-13).

Toutefois, cette orientation qui privilégie la recherche de l'emploi salarial, a besoin d'être complétée par le développement des activités indépendantes dans le cadre de la promotion de petites entreprises. Afin d'éviter la seule perspective de « grossir le nombre des diplômés sans emploi », les jeunes, notamment dans le contexte du Congo, ont à choisir l'initiative (Congrégation du Saint Esprit). Or les jeunes font montre d'une capacité non négligeable en matière d'initiatives qu'ils enferment, malheureusement, dans des perspectives provisoires, et alimentaires, inhibant leurs possibilités de réalisation à travers ces initiatives. L'État, la coopération internationale, à travers les collectivités locales et les organisations professionnelles de responsabilités internationales, doivent accompagner et encadrer la

promotion des initiatives individuelles des chômeurs, fussent-ils diplômés, considérés comme faisant partie de la sphère des pauvres.

BIBLIOGRAPHIE

- APOKO Jean François, Le programme d'insertion socio-économique des jeunes de Poto-poto.
- ATTANT NGOUARI Apollinaire, 2005, Économie informelle et pratiques populaires au Congo-Brazzaville : État des lieux et perspectives, Université du Québec en Outaouais, comparaisons internationales n°24, Juillet.
- BIT, 2000, Les jeunes au travail : promouvoir la croissance de l'emploi, Centre International de formation de l'OIT, Turin, Italie, 1^{ère} édition, 88p.
- BORDIGONI Marc, 1971, « Les Jeunes sortis de l'école sans diplôme face aux risques d'exclusion » in Céreq Bref, n°171-Janvier, Centre d'études et de recherche sur les qualifications, pp1-4.
- Gregory N. Mankiv, Macroéconomie, Ed. De Boeck, Coll. « Ouvertures économiques, série prémisses », 655 p.
- CHARMES Jacques, Le secteur informel en Afrique, une croissance qui n'est pas forcément signe de marginalisation.
- COLONNA François, Bernard LACOMBE, Gaspard BOUNGOU, 1985, Les Jeunes et leurs aînés au Congo. Différenciation statistique, Cahier ORSTOM, série Sciences humaines, Vol. XXI, n°2-3, pp 229-235.
- COQUERY-VIDROVITCH Cathérine, Le Congo au temps des compagnies concessionnaires (1898-1930)
- DEVAUCHES Roland, 1959, Le Chômage à Brazzaville.
- DODJI KOUKOU, Hyppolyte ; 2002, Quel emploi pour les jeunes aujourd'hui ? Guide d'orientation, Imprimerie Minute, Cotonou, Bénin, 1^{ère} édition, 79p.
- FAYE Chérif, 2006, Rapport 2005 de la Commission Economique pour l'Afrique : relever le défi posé par le chômage et la pauvreté, Sud quotidien, 11/03/2006.
- IRIN, 2005, Congo : la rentrée des classes marquée par l'absentéisme.
- JOURNAL L'HUMANITÉ, 1991, Sénégal Guinée. Côte-d'Ivoire. Togo. Bénin. République Centrafricaine. Cameroon. Gabon. Congo. Zaïre, 27 mars.
- JOURNÉES DES DIPLÔMÉS 2002 – Horizons et employabilité. Encore plus proche des diplômés. 27 juin 2002, www.universites.tn/anglais/divers/actualities/lapresse_27juin.htm.
- NITCHEU Gervais, Enseignement supérieur public Les diplômés de plus en plus marginalisés en Afrique, www.rfi.fr/Fichiers/Mfi/Education/1666.asp.
- OLIVIER Bertrand, 1992, Planification des ressources humaines : méthodes, expériences, pratiques.
- PANAPRESS, 2005, Appel des chômeurs diplômés au général Bozizé, Jeuneafrique.com, 3 septembre.
- PEUTÊTRE M'PELÉ Jean, Congo-Brazzaville : l'école, de l'endettement critique à la marchandisation, Dossier École et Tiers-monde, 23 décembre 2002, www.ecoledemocratique.org/article.php3?id_article=2.

- Retranscription du Journal de 20h Télé-Congo, du Jeudi 24 mars 2005 ; Congo-Site @actualités, Le rendez-vous de l'Afrique sur l'Internet , Africatime.Com ; 23/03/2005.
- SANZA Ya, Mossendjo : une croissance démographique remarquable ; 20 décembre 2003, www.congopage.com/article.php3?id_article=949.
- SAUVY, Alfred; 1956, Théorie générale de la population. Économie et population, Paris, PUF, 2^{ème} Edition, Vol. I.
- SCHULTZ Theodore W., 1981, Il n'est de richesse que d'hommes, 213p.